



FLASH INFO

Sélection professionnelle pour intégrer les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS)

Ouverture des candidatures : **Lundi 7 avril 2025**

Clôture des inscriptions : **Vendredi 16 mai 2025**, minuit (heure de Paris)

Journée de présentation des missions ERIS : **Semaine du 26 mai 2025 et lundi 7 juillet 2025**

Epreuves de pré-admission : **Du mardi 8 au vendredi 11 juillet 2025**

Tests psychotechniques : **Lundi 15 ou mardi 16 septembre 2025**

Épreuves d'admission : **Du lundi 22 septembre au vendredi 26 septembre 2025**

Date prévisionnelle d'entrée en formation : **Octobre 2025**

Conditions de recrutement

Être fonctionnaire titulaire à la date d'entrée en formation.

Être titulaire du permis B.

Être reconnu apte médicalement avec un certificat datant de moins de deux mois.

Inscription sur le site APNET Obligatoire avec envoi du dossier d'inscription **par mail avant le 16 mai 2025, minuit.**

Épreuves physiques : 5 épreuves (80 points)

Épreuve de tir: 4 exercices (20 points)

Entretien avec le jury: 20 minutes (SVT/BRIGADIER) ou 30 minutes (CDC)

Rédaction d'un compte rendu professionnel pour les gradés et officiers (durée d'une heure, note sur 5)

Remarques : Les agents déjà affectés en unité ERIS ne peuvent pas se porter candidats.

session
2025B

Le 7 avril 2025
La Fédération

Plus d'infos sur ufap.fr

FLASH INFO

Sélection professionnelle pour intégrer les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS)

Détail des Epreuves :

Cinq épreuves physiques (80 points) :

- * Course de 5 000 mètres sur piste (20 points)
 - * Épreuve de capacité musculaire générale - pompes, tractions, abdominaux et squats (20 points)
 - * Course d'endurance sur 40 mètres en portant un sac de 30 kg (20 points)
 - * Parcours circuit training et de retranscription (10 points)
 - * Épreuve aérienne (10 points)
-

Une épreuve de tir (20 points) :

- * Un tir de 5 cartouches (10 points – 2 points par impact dans la silhouette)
- * La mise en service et mise en sécurité de l'arme (4 points – le non-respect d'une manipulation entraîne un 0/4)
- * Le démontage et remontage de l'arme sur 1 minute 30 (4 points – le non-respect du temps imparti entraîne un 0/4)
- * Les règles fondamentales (2 points – le non-respect d'une règle entraîne un 0/2)

Le 7 avril 2025
La Fédération